

SNUEP- FSU

11/13 rue des archives

94000 CRÉTEIL

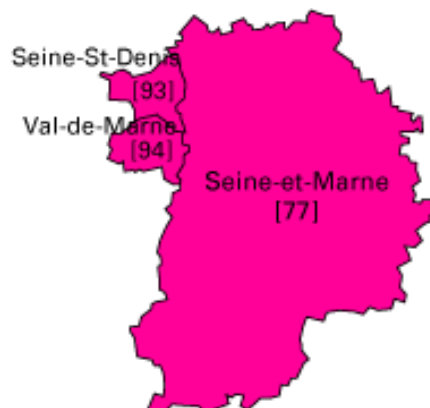
Téléphone : 01 43 77 02 41 / 06 24 26 21 46

Adresse mél : sa.creteil@snuep.fr

Secrétaires académiques :

Annie SCHEIDEL

Abdelatif ATOUF



EDITO

Chers camarades,

Une deuxième année compliquée s'achève. Avec elle, s'en vont nos deux co-secrétaires académiques, Sabrina Hassani et Jean-Philippe Cournet qui ont été à vos côtés cette année ; ils partent vers de nouveaux horizons.

L'année 2021-2022 voit arriver deux nouveaux co-secrétaires : Annie Scheidel (PLP Anglais-lettres) et Abdelatif Atouf (PLP Math-sciences).

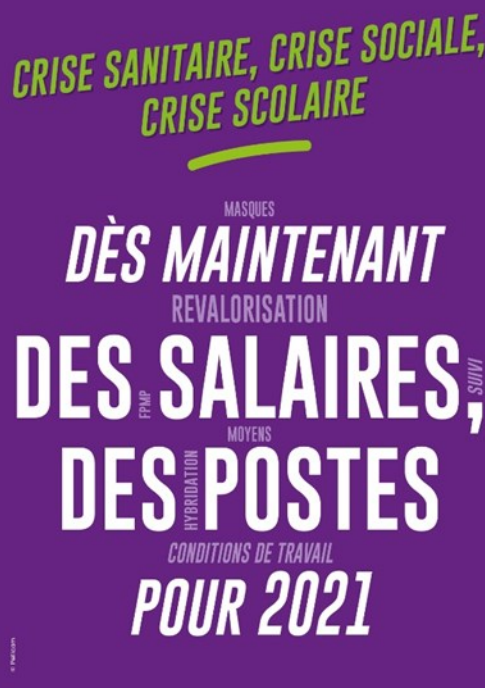
Nous sommes tous les deux membres du Bureau Académique de Créteil depuis de nombreuses années et investis dans diverses instances du SNUEP-FSU.

Nous continuerons à œuvrer pour la défense des PLP, titulaires et non-titulaires, CPE, AED et AESH, à suivre le travail quotidien des collègues pour vous tenir informés et vous soutenir chaque fois que cela est nécessaire. Nous poursuivrons le renforcement des liens avec les secrétaires locaux par l'organisation de stages (Droits et Obligations / CA / fiche de paye / mutations / DHG / Budget des lycées, ...) en nous efforçant de les seconder sur le terrain, tout en conservant le même investissement.

Un grand merci à Sabrina et Jean-Philippe pour leur engagement. Nous leur souhaitons le meilleur sous le soleil.

Et nous vous souhaitons à toutes et tous d'excellentes vacances d'été.

Annie et Abdelatif.



sommaire :

Page 1 : Édito

Page 2 : Carrière (Grenelle et revalo, PP en SEGPA, Concours et formation initiale)

Page 3 : Mouvement intra
Promotions Classe exceptionnelle et
Echelon spécial
Epreuve de contrôle
Lu au BOPage 4 : Congrès national du SNUEP-FSU
Aménagement des examens 2021
Familles de métiers

GRENELLE : REVALO POUR QUI ? REVALO À QUEL PRIX ?

Jamais avare d'outrances, le ministre Blanquer qualifie de « revalorisation historique » les mesures financières qu'il a dévoilées le 26 mai à l'occasion de la restitution des ateliers du Grenelle de l'Éducation. Mais derrière le chiffre de 400 millions d'euros* ajoutés au budget 2022 se cachent diverses réalités :

- Le refus de toute idée de loi de programmation pluriannuelle ou de dégel de la valeur du point d'indice : cette somme n'est valable que pour une année, année d'élections présidentielles...

- Tous les personnels de l'Éducation ne seront pas concernés : l'accès à la hors classe et à la classe exceptionnelle, pourrait être (un peu) élargi ; mais les non-titulaires par exemple seront-ils aussi (un peu) concernés ?

- La concertation avec les syndicats sur la répartition de ces 400 millions est restreinte à ce seul mois de juin (donc pour l'affichage de « dialogue social »). D'autres sujets sans lien direct avec la revalorisation doivent être abordés en même temps, ce qui laisse craindre une recherche de contreparties. Ainsi, le ministère envisage de confier aux AED la continuité pédagogique en cas d'absence d'enseignants (encadrement de cours en ligne par exemple), en heures supplémentaires... Nouvelles missions, individualisation des carrières, renforcement de l'autonomie des établissements restent des objectifs.

Voilà qui est très loin de ce que demande le SNUEP avec sa fédération, la FSU.

* À comparer avec la rallonge de 800 millions d'euros que N. Vallaud Belkacem avait obtenu pour la revalorisation des enseignants sur le budget 2017.

PART MODULABLE PROFESSEUR·E PRINCIPAL·E en SEGPA et ÉREA

Le décret du 27-09-2019 répare une injustice en étendant aux enseignant·es du second degré affecté·es en ÉREA et SEGPA l'indemnité de prof principal·e. Mais il n'a pas été appliqué pour les SEGPA. De nombreux collègues ont donc effectué des recours (gracieux et contentieux). Le SNUEP-FSU s'est mobilisé pour accompagner ses adhérent·es dans toutes leurs démarches.

En cette fin d'année scolaire, la situation se

débloque enfin. La mise en paiement, qui aurait été retardée à cause d'un problème de... code informatique (*sic*), est désormais possible. Les SEGPA doivent transmettre dès que possible au rectorat les noms des PP pour les années 2019-2020 et 2020-2021 (un par division), mais seulement ceux de 3^{ème}.

Pour les PP de 4^{ème}, le combat continue !

CONCOURS ET FORMATION INITIALE

Vers 2022 : réforme MASTER MEEF et réforme des concours.

C'est tous azimuts que les réformes sont engagées par le ministre Blanquer en matière de formation des enseignant·es. Elles se caractérisent par tant d'imprécisions et d'impréparation

qu'on peut nourrir les plus grandes inquiétudes sur les difficultés organisationnelles qui découleront de leur mise en œuvre et les dégradations qui en résulteront pour les conditions de travail des étudiants, des stagiaires et des formateurs. (...)

LE MOUVEMENT INTRA

Les résultats du mouvement intra pour l'académie de Créteil sont sortis le 10 juin.

N'oubliez pas de nous indiquer tout changement d'établissement afin que nous puissions continuer à vous aider au mieux.

Le 10 juin 2021 (14h)	Affichage des résultats sur SIAM I-prof
Du 14 juin au 21 juin 2021 (14h)	Demande de révision d'affectation par écrit (mail, courrier)
Du 05 juillet au 08 juillet 2021	Phase d'ajustement : affectation des TZR + affectation en REP-REP+ des enseignants hors classe pour la classe exceptionnelle. (Cf. fiche 9)

PROMOTIONS à la CLASSE EXCEPTIONNELLE et à l'ECHELON SPECIAL

Date prévisionnelle de publication des résultats de la classe exceptionnelle sur I-prof	Mardi 15 juin
Formulation de l'avis rectoral et établissement des tableaux d'avancement à l'échelon spécial	Jeudi 1er juillet

N'hésitez pas à vérifier votre barème et nous consulter.

EPREUVE DE CONTRÔLE

Un préavis de grève a été déposé par la plupart des OS pour les épreuves de contrôle des 7 et 8 juillet.

LU AU BO

BO n° 22 du 3 juin 2021

Certificat d'aptitude professionnelle

Création de la spécialité couvreur et modalités de délivrance
Arrêté du 30-3-2021 - JO du 15-5-2021 ([NOR : MENE2110385A](#))

Création de la spécialité constructeur de routes et d'aménagements urbains et modalités de délivrance
Arrêté du 30-3-2021 - JO du 15-5-2021 ([NOR : MENE2110388A](#))

Création de la spécialité interventions en maintenance technique des bâtiments et modalités de délivrance
Arrêté du 30-3-2021 - JO du 15-5-2021 ([NOR : MENE2110391A](#))

Création de la spécialité maçon et modalités de délivrance
Arrêté du 30-3-2021 - JO du 15-5-2021 ([NOR : MENE2110392A](#))

Création de la spécialité métallier et modalités de délivrance
Arrêté du 30-3-2021 - JO du 15-5-2021 ([NOR : MENE2110394A](#))

Formation continue des enseignants

Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de l'École inclusive - année scolaire 2021-2022
Circulaire du 20-5-2021 ([NOR : MENE2113476C](#))

BO n° 24 du 17 juin 2021

Programme biennal des commissions professionnelles consultatives pour 2021-2022

Institution de commissions professionnelles consultatives (CPC) auprès du ministre chargé de l'éducation nationale et de plusieurs autres ministres qui délivrent des certifications professionnelles.

Note de service du 17-5-2021 ([NOR : MENE2114131N](#))

Après une première session du Congrès National en distanciel, fin mars, où les congressistes ont renouvelé une partie des membres des instances (cf. bulletin n° 70), les participants vont boucler les travaux de ce Congrès, en présentiel, à Dijon, du mardi 29 juin au vendredi 02 juillet. C'est dans un contexte particulier et compliqué pour la voie professionnelle que se tient ce Congrès. Après plus d'un an et demi de pandémie et quatre années d'accélération dans la destruction de la voie professionnelle par Blanquer, le SNUEP-FSU doit tirer les leçons des dernières années et surtout se mandater, de manière offensive et déterminée, afin de promouvoir les lycées professionnels et redonner leur place aux élèves et aux personnels des LP, SEP, SEGPA et EREA.

Parmi les enjeux de ce Congrès, la formation, les conditions de travail, le métier d'enseignant, la reconnaissance salariale et la défense des droits dans une période où l'Éducation nationale en particulier, et les services publics en général, doivent être remis sur le devant de la scène afin de répondre aux besoins sociaux. La teneur des débats et les résultats de nos travaux seront ensuite diffusés à l'ensemble des adhérent-es.



POLITIQUES ÉDUCATIVES

AMÉNAGEMENT DES EXAMENS 2021

Du fait des tergiversations de J.-M. Blanquer, les textes officialisant les modifications pour valider les épreuves de cette session 2021 n'ont été présentés au Conseil supérieur de l'Éducation que le 27 mai.

Malgré quelques clarifications, l'ensemble des mesures reste inacceptable, à commencer par celle qui supprime purement et simplement les résultats de 2 disciplines pour les remplacer par une

moyenne de 2 autres disciplines mieux réussies lors des épreuves écrites. Le SNUEP-FSU a voté contre ces textes qui ont reçu un avis défavorable du CSE (décret : 7 Pour, 29 Contre, 17 Abst., 9 NPPV ; arrêté : 3 Pour, 38 Contre, 11 Abst., 11 NPPV).

Parus au JO le 9 juin, ils ne sont entrés en vigueur que le 10 juin. Cherchez l'erreur !

FAMILLES DE MÉTIERS : Le grand détournement

5 nouvelles familles intègrent les LP à la rentrée. Dotées de noms à rallonge, elles n'échapperont pas à leurs doux acronymes, tellement accrocheurs pour attirer vers les formations professionnelles scolaires : MMV, RÉMI, AMA, TNE et PMIA. Mettons-nous à la place d'un collégien : Je veux faire de la maintenance industrielle (ex-Mei, qui devient MSPC) ? Il me faut d'abord intégrer une 2^{nde} PMIA et découvrir pendant un an, 4 spécialités.

Je veux devenir technicien-ne d'usinage ? Il me faut chercher l'option RSP de la spécialité TRMP au sein de la

famille RÉMI (dont les 7 spécialités sont censées être abordées). Incompréhensible, répulsif.

Doit-on parler de violence scolaire ou de violence psychologique ? En tout cas, avec ce casse-tête, la famille Éducation nationale n'a jamais fait aussi fort pour détourner certains de ses rejetons vers l'apprentissage, seul désormais à préparer le bac pro en 3 ans.

N'échapperont plus à ces sirènes que celles et ceux qui préfèrent le gloubi-boulga de Blanquer...